



DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-73

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-six septembre deux-mille-vingt-cinq à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Dominique HERVIEU, Christine LEDUN, Blandine LEFEBVRE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE ; Messieurs Christophe BOUILLON, Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Bastien CORITON, Martial OBIN, Pierre PELTIER et François ROGER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Madame Mélanie BOULANGER (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Madame Françoise UNDERWOOD (pouvoir à Blandine LEFEBVRE)
- Monsieur Eric HERBET (pouvoir à François ROGER)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Anne-Emilie RAVACHE)
- Monsieur Jean-François MAYER, (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK
- Monsieur François TIERCE

OBJET : PARTICIPATION DU PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION A LA MANIFESTATION OCTOBRE ROSE – SUBVENTION A L'ASSOCIATION NORMANDIE SPORT EVENEMENT - LA COURONNAISE – AUTORISATION

- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.452-47,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,



- Considérant que dans le cadre de ses missions de santé au travail et de prévention des risques il est justifié que le Centre de Gestion participe financièrement à des manifestations publiques locales ou départementales ayant pour objet de promouvoir la lutte contre les cancers,
- Considérant qu'au titre de l'action sociale et du bien-être en faveur de son personnel, il est justifié que le Centre de Gestion participe financièrement à la pratique sportive de ses agents,

Monsieur le Président rappelle que le Centre de Gestion de la Seine-Maritime s'est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche active de prévention des risques professionnels auprès des agents des collectivités territoriales afin de les accompagner efficacement dans la construction et la mise en œuvre d'une politique de santé et de sécurité au travail.

Monsieur le Président souligne que pour ce faire, il a été créé un pôle « Santé / Prévention » qui assure quotidiennement, auprès des agents et des autorités territoriales, des missions de suivi médical, d'accompagnement en matière d'hygiène et de sécurité, d'assistance dans le domaine de la prévention des risques, d'étude ergonomique et de soutien psychologique.

Monsieur le Président rappelle qu'à ce titre, le Centre de Gestion s'investit particulièrement dans :

- Des campagnes de sensibilisation et d'information telles que notamment « le mois sans tabac », « la journée mondiale sans tabac », « la semaine de la QVCT », « la semaine de la sécurité routière », « la semaine de la santé auditive au travail »,
- La production de nombreux supports d'information (fiches prévention, guides, affiches),
- L'organisation de journées en faveur du don du sang et dans la participation régulière aux manifestations de prévention du cancer.

Sur ce dernier point, Monsieur le Président rappelle que le Centre de Gestion a participé aux 4 éditions suivantes **d'Octobre rose** :

- 2019 : Challenge inter-entreprises de la course de la Reinette en partenariat avec l'association Emma (dépistage des cancers)
- 2022 : Tournoi de football inter services publics organisé par la ville de Rouen en partenariat avec la ligue contre le cancer, visant à sensibiliser les agents municipaux de la ville et leurs familles aux risques de cancer du sein. Parallèlement à sa participation au tournoi, le CDG 76 tenait également un stand d'information afin d'informer sur la prévention des risques de cancer
- 2023 : Challenge inter-entreprises de golf organisé par le club des entreprises de la Ronce, auquel adhère le CDG 76, au profit **d'Octobre rose** (versement d'un don à la ligue contre le cancer par le club d'entreprises)



- 2024 : Challenge inter-entreprises de la course de la Reinette en partenariat avec l'association Emma

Pour l'édition 2025 d'Octobre rose, Monsieur le Président propose que le Centre de gestion reconduise son engagement sous la forme du financement de la participation des agents volontaires de l'établissement à la course « La Couronnaise » qui se déroulera le dimanche 12 octobre 2025.

Monsieur le Président précise que cette course, organisée par la Mairie de Grand Couronne avec le soutien logistique et administratif des associations « Normandie Sport évènement » et « les requins couronnais », présente en effet l'avantage de permettre aussi bien aux hommes qu'aux femmes de participer sans conditions spécifiques (La Reinette oblige en effet les participants masculins à s'inscrire sous forme de duos exclusivement, empêchant ainsi l'an dernier un de nos collègues de s'y rendre).

Monsieur le Président souligne que cette action, qui s'inscrirait autant dans la démarche de prévention des risques conduite par le CDG que dans le cadre de l'action sociale qu'il mène en faveur de ses agents, permettrait de renforcer la visibilité de notre établissement auprès des employeurs territoriaux et du grand public.

Monsieur le Président évoque le coût unitaire de l'inscription de 5 € TTC minimum. À titre comparatif, le coût unitaire de l'inscription était l'an dernier, pour la Reinette, de 10 € TTC.

Monsieur le Président précise que cette somme serait versée à l'association « les requins couronnais » qui serait ensuite reversée en parts égales aux trois organismes suivants :

- La Ligue contre le cancer
- Le CHI des Feugrais
- L'association « Agir avec Becquerel pour la vie »

Monsieur le Président confirme qu'afin de permettre aux collègues volontaires de concourir sous la bannière « CDG 76 », 14 chasubles avaient été réalisées l'an dernier avec le flocage de notre logo. Si le nombre de participants pour l'année 2025 devait augmenter, Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir engager une somme complémentaire au coût global relatif aux inscriptions afin de procéder à la conception de chasubles floquées complémentaires. À titre indicatif, le coût unitaire d'une chasuble en 2024 était de 15,56 € TTC.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **Autorise le Centre de Gestion à financer, pour un montant de 5 € TTC minimum, le coût des inscriptions de ses agents volontaires participant à la course « La Couronnaise » du dimanche 12 octobre 2025,**



- Autorise le Président à verser cette somme à l'association « les Requins couronnais »,
- Autorise le Centre de Gestion à financer, le cas échéant, l'achat de chasubles supplémentaires en fonction du nombre d'inscrits.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON